

Public Interne Confidentiel Ne pas diffuser sans autorisation Autre

INFORMATIONS CONCERNANT L'APPEL À PROJETS MOOC 2017

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Cette fiche d'information a pour objectifs de :

- Définir ce qu'est un MOOC et à qui s'adresse cet appel à projets.
- Clarifier les responsabilités, la charge de travail et l'offre d'accompagnement.
- Expliquer la procédure de dépôt d'une candidature.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Qu'est-ce qu'un MOOC ?

Un MOOC (Massive Online Open Course ou cours en ligne ouverts et massifs) est un dispositif d'apprentissage en ligne, accessible gratuitement et ayant vocation à toucher tant un public local qu'un public international.

Un MOOC est proposé aux apprenants via une plateforme ad hoc. Grâce aux diffusions successives, une amélioration continue de l'expérience d'apprentissage est possible, session après session. Il en existe plusieurs milliers au niveau mondial, tantôt proposés par des universités, tantôt par des musées ou d'autres organisations.

Comme d'autres dispositifs d'apprentissage en ligne, les MOOC se composent de supports pédagogiques (textes, capsules vidéo, etc.), d'activités (quizzes, wikis, etc.) et d'évaluations. Ils proposent par ailleurs une expérience sociale unique qui en constitue la plus-value principale. En effet, de par leur capacité à rassembler un large public, les MOOC permettent de créer des communautés d'apprentissage et de pratiques, réunissant participants et experts du monde entier, favorisant ainsi une expérience riche et variée.

Les MOOC répondent à des besoins de formation spécifiques avec des objectifs d'apprentissage clairs et facilement compréhensibles. Il s'agit donc d'une adaptation de l'expertise universitaire afin de répondre à ces besoins en partant d'un cours existant (repris pour partie ou intégralement) ou encore d'un travail de recherche s'appuyant sur un groupe d'experts collaborant pour offrir un éclairage différent sur un thème donné.

Pourquoi concevoir et diffuser un MOOC ?

Les enseignants créateurs de MOOC construisent une transmission des savoirs unique, très différente de ce qu'ils ont pu connaître jusque-là au sein de leurs institutions. Ils sont amenés à proposer leur matière sous un angle inédit et à utiliser de nouveaux outils. Ces deux points présentent des avantages qu'ils conserveront longtemps avec eux. Ils pourront les utiliser et en profiter pour diversifier leurs pratiques d'enseignement envers leurs étudiants, régulièrement inscrits dans leur institution, durant toute leur carrière future.

Sur le plan du développement professionnel de l'enseignant, l'implication dans la création d'un tel dispositif pourra être valorisée dans le cadre d'une demande de promotion au sein de l'institution par l'intermédiaire du dossier d'enseignement, notamment sur les aspects de développement professionnel, réflexivité autour des pratiques, conception des enseignements, prestations, etc.

Un autre avantage est d'obtenir des retours d'un public d'apprenants beaucoup plus large et hétérogène que celui des universités, ce qui donne à un MOOC un statut équivalent à un laboratoire d'expérimentation pédagogique. Tant durant la diffusion que par la suite, les MOOC peuvent conduire à la création d'un réseau d'experts et/ou d'une communauté de pratiques. Les cours en ligne peuvent également jouer le rôle de catalyseurs pour les activités de recherche de l'enseignant. En effet, rassembler les réflexions de milliers d'apprenants sur une thématique particulière est une occasion de mettre à profit l'intelligence collective pour faire émerger de nouvelles idées. De même, la constitution d'un réseau diversifié et international à travers la création d'un MOOC peut également se percevoir comme une opportunité d'augmenter la visibilité de l'expertise des enseignants sur la scène internationale.

Participer à la création d'un cours en ligne ouvert à tous, c'est également prendre part au mouvement de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. En effet, de par leur gratuité et la flexibilité en termes d'organisation du travail qu'ils permettent, les MOOC sont un vecteur puissant de diffusion des connaissances vers des apprenants désireux de se former indépendamment de leur situation géographique. La formation en ligne est également l'occasion de promouvoir l'égalité des chances notamment vis-à-vis des apprenants défavorisés ou isolés qui n'ont pas accès aux structures classiques de formation. Il contribue au volet enseignement du mouvement universel « open science¹ » de promotion du libre accès aux savoirs.

Pourquoi l'ULB promeut-elle les MOOC ?

Les MOOC sont pour l'ULB une manière d'étendre et de diversifier son offre en termes d'apprentissage à distance en valorisant et en faisant rayonner les savoirs et savoir-faire de ses enseignants à travers le monde².

En proposant un dispositif d'accompagnement unique aux porteurs de MOOC, l'ULB entend également favoriser le développement des compétences technopédagogiques de ses enseignants et améliorer la qualité des apprentissages des étudiants. Durant le processus de conception de leur MOOC, les enseignants seront invités à entamer une réflexion profonde sur leurs pratiques d'enseignement. Dès que le MOOC sera en ligne, ils seront accompagnés dans l'intégration des ressources mises en place dans ce nouvel outil dans le cadre d'un ou de plusieurs de leurs enseignements. L'ULB souhaite en effet que chaque MOOC produit soit au moins attaché à un enseignement de 1^{er} ou de 2^{ème} cycle et soit utilisé en tant que support numérique d'enseignement à destination des étudiants de l'ULB.

MODALITÉS

À qui se destine cet appel à projets ?

Pour répondre au double objectif de rayonnement des enseignements vers l'extérieur et d'amélioration des pratiques pédagogiques à l'intérieur, l'ULB recherche ceux de ses enseignants qui souhaitent s'engager dans une réflexion profonde autour de leurs pratiques en favorisant une approche novatrice de l'apprentissage.

Créer et diffuser un MOOC est une expérience extrêmement enrichissante, tant humainement que professionnellement, mais c'est également un projet de grande ampleur qui demande un investissement personnel conséquent. L'enseignant souhaitant développer un tel dispositif doit être conscient qu'il s'engage pour plusieurs mois dans un processus qui demande une disponibilité personnelle importante. Il s'agit de s'atteler à la création d'un cours mais également de son animation pendant la diffusion ainsi que de son évaluation qui permettra de dégager des pistes d'amélioration pour les sessions suivantes. Afin de répartir la charge de travail, la constitution d'une équipe pédagogique encadrant le porteur de projet ou le recours à un assistant chargé d'exercice peut s'avérer très utile.

¹ Politique open access de l'Université libre de Bruxelles : <https://goo.gl/8s4XPH>

² Pour plus d'information : Emplit, Ph., Blondin, J.-P., Roland, N. & Poellhuber, B. (2016). Bilan de l'émergence des MOOC dans deux universités francophones. Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire, 13(2-3), 181-195. URL : <http://www.ijthe.org/fr/articles/view/294>

L'encadrement : cours et équipe

L'ULB a chargé l'équipe de la cellule ULB Podcast du département de support aux activités d'apprentissage (DSEA) d'accompagner pédagogiquement et techniquement les enseignants dans le processus de création, de diffusion et d'évaluation des MOOC. Elle pourra également guider les enseignants dans leur réflexion sur l'usage du dispositif créé dans le cadre des cours proposés au sein de l'établissement.

Pour remplir cette mission, ULB Podcast a mis au point une formation mêlant contenus en ligne et rencontres en présence afin de guider pas à pas les enseignants dans la création, la diffusion et l'évaluation de leurs cours : "MOOC - Mode d'emploi". Cette formation a pour fonction d'aider les enseignants à se questionner quant à la nature du MOOC qu'ils souhaitent créer, de fournir un cadre pour organiser la production des contenus, leur diffusion et, enfin, leur évaluation en vue de dégager des pistes d'amélioration pour les sessions suivantes.

Elle est proposée au fur et à mesure de l'avancement du projet et inclut des contenus en ligne (théorie, exercices et outils) et des moments de rencontres en présence (ateliers, entretiens, permanences). Afin d'encourager le partage de pratiques et l'innovation, cette formation est proposée simultanément à l'ensemble des porteurs de MOOC sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets.

Concrètement, l'enseignant souhaitant soumettre un projet de MOOC, s'engage implicitement, en cas de sélection, à :

- participer à la formation "MOOC - Mode d'emploi" représentant un investissement d'environ 150 heures de travail réparties sur une période de 12 à 18 mois (diffusion et évaluation incluse), mais se cristallisant sur les 9 premiers mois pour la charge de travail la plus imposante ;
- respecter les échéances établies d'un commun accord avec les équipes d'encadrement ;
- fournir, dans les délais convenus, les livrables c'est-à-dire les documents essentiels à l'avancement du projet ;
- rédiger les contenus, fournir les éléments nécessitant un re-travail graphique et demander, si cela s'avère nécessaire, les droits d'usage auprès des ayants droit ;
- assurer l'animation du MOOC, et particulièrement du forum, durant sa diffusion ;
- opérer dans le cadre d'une licence d'usage établie par le service juridique de l'institution concernant l'exploitation et la diffusion du cours en ligne.

PROCÉDURE ET ÉCHÉANCES

Les candidats souhaitant répondre à cet appel à projets le font sur une base volontaire via l'envoi, par voie électronique au format pdf, d'un formulaire de candidature dûment complété. S'en suivra, pour les projets pré-sélectionnés, un entretien avec le Comité d'évaluation et de sélection MOOC, permettant aux enseignants de présenter leur projet.

L'évaluation des projets est du ressort du Comité d'évaluation et de sélection MOOC de l'Université libre de Bruxelles. Elle se fait sur la base d'une grille critériée disponible pour consultation préalable aux candidats ainsi qu'au Comité.

Le formulaire de candidature et la grille critériée sont téléchargeables via l'onglet « Services > MOOC » du site <http://podcast.ulb.ac.be/site/>

Le formulaire de candidature doit être envoyé à l'adresse « mooc@ulb.ac.be » pour le **20 octobre 2017 à midi au plus tard**.

Des conditions d'accès minimum et nécessaires sont néanmoins exigées avant tout dépôt d'un dossier de candidature :

- l'enseignant candidat devra être un membre du corps académique titulaire d'une unité d'enseignement de 1^{er} ou de 2^e cycle au sein de l'ULB (ou un membre du cadre ATLV en situation de renouvellement automatique, gestionnaire organisationnel d'une unité d'enseignement de pratique des langues de 1^{er} ou de 2^e cycle) ;
- le MOOC sera proposé dans la langue d'enseignement (français ou anglais) de l'unité d'enseignement de 1^{er} ou de 2^e cycle auquel il se rapporte.

Par ailleurs, il est à noter que **l'institution encourage** des projets communs avec :

- la Vrije Universiteit Brussels ;
- les partenaires privilégiés de l'ULB que sont l'Université de Montréal et l'Université de Genève (membres du G3) ainsi que l'Université Pierre et Marie Curie UPMC.

Le **calendrier** de l'appel est le suivant :

- Ouverture de l' « Appel MOOC 2017 » : 28 août 2017
- Date limite pour la soumission des projets (à l'adresse mooc@ulb.ac.be) : 20 octobre à 12:00
- Evaluation par le comité de sélection : 24 novembre 2017
- Entretien avec les porteurs de projets présélectionnés : Début décembre 2017
- Décision : 15 décembre 2017

CONTACT

Pour toute information complémentaire ou question concernant l'appel à projets MOOC :

Nicolas ROLAND, Responsable de la cellule DSEA/ULB Podcast

niroland@ulb.ac.be

02.650.44.64 – 0485/321.916